



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 5 juillet 2019

Date d'ouverture de la chasse au gibier d'eau sur le domaine public maritime en Vendée

L'arrêté fixant la période d'ouverture de la chasse au gibier d'eau sur le domaine public maritime (DPM) vient d'être signé par le préfet de la Vendée et publié au recueil des actes administratifs.

Comme l'année dernière, il fixe la date d'ouverture au dernier samedi du mois d'août soit le samedi 31 août 2019 à 6 heures.

